



Número de Révision: 011.0

Date de sortie: 12/01/2025

### 1. IDENTIFICATION

<b>Désignation de l'article:</b>	<b>LOCTITE AA 3104 LIGHT CURING ADHESIVE known as 3104 UV Curing General Purpose</b>	<b>Numéro IDH:</b>	223103
<b>Type de produit/utilisation recommandée:</b>	Adhésif polymérisant par exposition au rayonnement UV	<b>numéro d'item</b>	23694
<b>Restriction d'utilisation:</b>	Non identifié	<b>Région:</b>	Canada
<b>Raison sociale:</b>	Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3	<b>Votre contact:</b>	Téléphone: +1 (905) 814-6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
<b>DANGER:</b>	NE PAS PULVÉRISER. NE PAS CHAUFFER. H227 LIQUIDE COMBUSTIBLE. H302+H312 NOCIF EN CAS D'INGESTION OU DE CONTACT CUTANÉ. H315 PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANÉE. H317 PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANÉE. H318 PROVOQUE DE GRAVES LÉSIONS DES YEUX. H361 SUSCEPTIBLE DE NUIRE À LA FERTILITÉ OU AU FŒTUS.

CLASSE DE RISQUE	CATÉGORIE DE RISQUE
LIQUIDE INFLAMMABLE	4
TOXICITÉ AIGUË ORALE AUX.ES	4
TOXICITÉ AIGUË CUTANÉE	4
IRRITATION CUTANÉE	2
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES	1
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION	2

### PICTOGRAMME(S)

Numéro IDH: 223103

Nom du produit: LOCTITE AA 3104 LIGHT CURING ADHESIVE known as 3104 UV Curing General Purpose



#### Conseils de prudence

<b>Prévention:</b>	<p>P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.</p> <p>P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.</p> <p>P210 - Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes. Interdiction de fumer.</p> <p>P261 - Évitez de respirer des brouillards/vapeurs.</p> <p>P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation.</p> <p>P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.</p> <p>P280 - Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.</p>
<b>Intervention:</b>	<p>P301+P312 - EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.</p> <p>P330 - Rincer la bouche. P301+P312+P330 - EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.</p> <p>P302+P352+P312 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas de malaise, consulter un médecin ou un centre antipoison.</p> <p>P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P308+P313 - EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : consulter un médecin.</p> <p>P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.</p> <p>P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P370+P378 - En cas d'incendie : pour éteindre, utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.</p>
<b>Stockage:</b>	<p>P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P405 - Garder sous clef.</p>
<b>Élimination:</b>	<p>P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.</p>

**Autres dangers** Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

**Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.**

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Acrylate d'isobornyle	5888-33-5	30 - 60
N,N-Diméthylacrylamide	2680-03-7	10 - 30
Photoinitiateur	24650-42-8	1 - 5
[3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	2530-83-8	1 - 5
oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine	75980-60-8	0.1 - 1

\*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

## 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

### Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

<b>Inhalation:</b>	Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler un médecin.
<b>Contact avec la peau:</b>	Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Appeler un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin.
<b>Ingestion:</b>	Ne pas faire vomir. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.
<b>Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):</b>	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
<b>Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:</b>	Non disponible

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
<b>Agents extincteurs inappropriés:</b>	Non disponible
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. L'eau pourra ne pas convenir comme moyen d'extinction, mais pourra aider à garder les contenants adjacents, frais.
<b>Feu inhabituel ou risques d'explosion:</b>	Une polymérisation non contrôlée peut se produire à température élevée, entraînant des explosions ou une rupture des contenants d'entreposage.
<b>Produit ou gaz issus de la combustion:</b>	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de phosphore. Oxydes de silicium. De formol Vapeurs organiques irritantes. Des fumées toxiques. Isocyanates. Cyanure d'hydrogène. Amines.

## 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
<b>Méthodes de nettoyage:</b>	Enlever toute source d'ignition. Evacuer et aérer la zone d'écoulement du produit; endiguer l'écoulement afin d'éviter toute pénétration des canalisations d'eau; porter des équipements complets de protection pour le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler autant de matériau que possible. Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation:** Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Ne pas goûter ou avaler. NE PAS chauffer ni vaporiser. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Consulter la section 8.
- Stockage:** Pour un entreposage sans risque, entreposer à des températures égales ou inférieures à 26 °C (78.8 °F)  
Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation. Protéger contre la lumière solaire. Maintenir un espace d'air dans les contenants d'entreposage, à l'appui des besoins en oxygène des inhibiteurs.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
N,N-Diméthylacrylamide	Rien	Rien	Rien	0.1 mg/m <sup>3</sup> TWA (Peau) 0.025 ppm TWA (Peau)

- Remarques sur la conception des installations techniques:** Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permissibles.
- Protection respiratoire:** Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s). Si la matière est manutentionnée à température élevée ou dans des conditions pouvant créer des buées, et sans contrôles techniques, un respirateur approuvé NIOSH doit être utilisé.
- Protection des yeux:** Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.
- Protection de la peau:** Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau. Gants de polychloroprène.

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

- Etat physique:** Liquide  
**Couleur:** Jaune clair  
**Odeur:** Doux  
**Seuil de détection d'odeur:** Non disponible  
**Valeur pH:** Le produit est non soluble (dans l'eau), Non applicable  
**Pression de vapeur:** < 5 mm/hg (20 °C (68°F))  
**Point / zone d'ébullition:** > 93 °C (> 199.4 °F)  
**Point/domaine de fusion:** Non applicable, Le produit est un liquide.  
**Densité/Densité relative::** 1.0 à 20 °C (68°F) Fréq 000  
**Densité de vapeur relative:** > 1 20 °C  
**Point d'éclair:** 80 °C (176°F) Coupelle fermée  
**Inflammable/Limites inférieures d'explosion:** Non disponible  
**Inflammable/Limites supérieures d'explosion:** Non disponible  
**Température d'auto-inflammation:** Non disponible

<b>Inflammabilité:</b>	Le produit n'est pas inflammable
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non disponible
<b>Solubilité:</b>	Légèrement soluble Eau
<b>Coefficient de partage (value logarithmique)::</b>	Non disponible
<b>Teneur VOC:</b>	2.04 %; 23.03 g/l (processus) 0.31 %; 3.50 g/l (potentiel) 2.35 %; 26.53 g/l (total) (ASTM D5403)
<b>Viscosité dynamique:</b>	Non disponible
<b>Viscosité cinématique:</b>	133 mm <sup>2</sup> /s
<b>Caractéristiques de la particule:</b>	Non applicable, Le produit est un liquide.
<b>Température de décomposition:</b>	> 148 °C

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité:</b>	Instable à température plus élevée. Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>Réactions dangereuses:</b>	Une polymérisation peut se produire suite à un vieillissement excessif, une chaleur excessive, une catalyse, un appauvrissement d'inhibiteur, l'exposition directe au soleil et dans des atmosphères sans oxygène.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de phosphore. Oxydes de silicium. De formol Vapeurs organiques irritantes. Isocyanates. Cyanure d'hydrogène. Amines.
<b>Produits incompatibles:</b>	Des oxydants forts. Acides puissants. Des bases fortes. Agents réducteurs forts. Initiateurs radicaux libres. Eau. De l'air humide.
<b>Réactivité:</b>	Non disponible
<b>Conditions à éviter:</b>	Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation. Eviter les températures supérieures à 26°C (80°F). Stockez loin des matériaux incompatibles. Rayons directs du soleil. Rayonnement UV Conditions de gel. Perte de l'inhibiteur de polymérisation. Perte d'air dissout.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'exposition probables:** Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

## Effets potentiels sur la santé

<b>Inhalation:</b>	L'acrylamide modifiée est nocive par inhalation. Les vapeurs peuvent entraîner des céphalées, des nausées, des étourdissements et une irritation des voies respiratoires. Les vapeurs et les brouillards irriteront le nez et la gorge, et possiblement les yeux. NE PAS chauffer ni vaporiser car cela augmente le risque d'inhalation.
<b>Contact avec la peau:</b>	Entraîne une irritation de la peau. Peut causer une réaction allergique de la peau. Nocif par contact avec la peau.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Provoque des lésions oculaires graves.
<b>Ingestion:</b>	L'acrylamide modifiée est nocive si avalée. Non prévu dans des conditions normales d'utilisation.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Acrylate d'isobornyle	Rien
N,N-Diméthylacrylamide	Rien
Photoinitiateur	Rien
[3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.3 mg/l
oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine	Rien

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Acrylate d'isobornyle	Irritant	Allergène	
N,N-Diméthylacrylamide	Irritant		Yeux Mutagène Reins
Photoinitiateur			
[3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Irritant	Allergène	
oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine			

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Acrylate d'isobornyle	Non	Non	Non
N,N-Diméthylacrylamide	Non	Non	Non
Photoinitiateur	Non	Non	Non
[3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Non	Non	Non
oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine	Non	Non	Non

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

**Méthode de rejet recommandée:** Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

**Transport aérien (ICAO/IATA)**

**Nom d'embarquement correct:** Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (2,2-Dimethoxy-1,2-diphenylethan-1-one, Isobornyl acrylate)  
**Division:** 9  
**Numéro d'identification:** UN 3082  
**Groupe d'emballage:** III

**Transport maritime (IMO/IMDG)**

**Nom d'embarquement correct:** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (2,2-Dimethoxy-1,2-diphenylethan-1-one, Isobornyl acrylate)  
**Division:** 9  
**Numéro d'identification:** UN 3082  
**Groupe d'emballage:** III  
**Polluant marin:** 2,2-Dimethoxy-1,2-diphenylethan-1-one, Isobornyl acrylate

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### Information sur la réglementation Canadienne

**Statut LCPE LIS/LES:** Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

### Information sur la réglementation des Etats Unis

**État de l'inventaire TSCA 8 (b):** Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

## 16. AUTRES INFORMATIONS

**Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: 9**

**Préparé par:** Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

**Date de sortie:** 12/01/2025

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.